L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 4 FEVRIER 1880. 53me Année

DUFOUR & LINET,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS,
MERCREDI, 4 FEVRIER.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par Nash & Hodgson, au No 96 rue S. Charles, montres et argent.

Par S. Guinault, à l'enseigne de la rue Bienville et de l'Avenue Hagan, une vacherie.

"Roebuck."

Liquidation de la dette de ville.

Nous avons reçu de l'honorable Orateur de la Chambre des Représentants, M. R. N. Ogden, qui est en même temps président du comité sur la liquidation de la dette de ville, une lettre par laquelle, d'après l'autorisation du dit comité, il nous invite à lui adresser par écrit nos vues sur la solution de cette difficulté financière. Cette lettre est une circulaire qui a été envoyée, sans doute, aux représentants de tous les intérêts de la ville. Nous approuvons vivement ce moyen d'éclairer la question la plus épineuse qui soit soumise en ce moment à la Législature, et nous y coopérerons, pour notre part, avec toute la franchise et l'indépendance qui ont toujours marqué nos discussions sur ce grave sujet. Nous résumerons beaucoup: premièrement, afin d'être clair; secondement, afin d'être lu, et nous commencerons par poser quelques chiffres qui donneront une juste idée des charges véritablement monstrueuses qui ont pesé sur la ville pendant une longue série d'années.

Suivant un mémoire signé par MM. E. A. Burke, E. Pilsbury et J. G. Brown, du Conseil de Ville, et adressé à la Législature pour justifier l'opportunité de la législation financière qu'ils demandaient, nous voyons que la ville en neuf ans, de 1866 à 1874 inclusivement, a payé $46,895,409 74 et qu'en ajoutant à cette somme une dette ou capitalisée ou flottante de $11,352,518 31, le total des dépenses pendant ces neuf ans a été de $58,247,928 05. Si nous remontons à une année auparavant, c'est à dire à 1865, nous trouvons que la dette de ville était seulement de 9,453,480. Dix ans plus tard, en 1874, elle s'élevait à $24,741,765 87. L'accroissement, il est vrai, était au-dessus de ce qu'il est aujourd'hui; mais il n'en était pas moins exagéré de beaucoup, et cela est prouvé par les expropriations de cette malheureuse période, expropriations qui ruinèrent tant de familles.

Une dépense de près de 59 millions dans un espace de neuf ans, pour une ville de 200,000 âmes, et dont l'accroissement porté aujourd'hui à 91 millions est encore de 20 millions au-dessus de sa valeur réelle, est chose incroyable, et si ces chiffres n'étaient pas empruntés à des sources officielles, on serait tenté de dire qu'ils sont imaginés par quelques opérateurs audacieux voulant jouer à la baisse sur les fonds publics. Ces données sont exactes cependant et nous défions qui que ce soit de les révoquer en doute.

A combien au juste s'élève la dette de ville aujourd'hui? c'est ce que nous ne pouvons indiquer d'une manière précise, car le dernier rapport de l'administrateur des comptes publics n'expose que très vaguement la situation financière de la municipalité. Depuis deux ans, la ville est délivrée de l'affaire ruineuse des Water-Works, et l'administration actuelle profitant du tirage des bons et des primes, aux dépens de créances plus respectables que celles qui sont représentées par des bons de loterie, et profitant aussi de la somme qui lui a été payée par la compagnie des chemins de fer de rue, a pu éteindre au rabais une très faible partie de la dette totale. Mettant tout cela en ligne de compte et y faisant entrer aussi les intérêts accumulés de dettes qu'on ne paye plus, mais pour lesquelles presque chaque jour les cours de justice fédérales accordent des jugements, nous ne croyons pas qu'on puisse estimer la dette à moins de 19 millions, si toutefois elle ne dépasse pas ce chiffre.

Voilà donc une dette de 19 millions au moins, à laquelle nous sommes obligés de faire face avec un assessement de 91 millions, qui, en bonne justice et par l'application rigoureuse de la loi, ne devrait pas être porté au-dessus de 70 millions. Or, comme il est impossible que la ville reste chargée plus longtemps d'un fardeau qui devient incessamment plus lourd et qui, perpétué dans ces proportions, ferait encore baisser de 20 ou 30 millions l'assessement sur les valeurs foncières de la ville, et finirait évidemment par les réduire à rien, il faut donc prendre un parti décisif, et estimer ce que nous devons non par les sommes que nous trouvons inscrites dans les budgets d'une époque de malversations et d'extravagances, mais par les fonds qui ont été réellement dépensés dans l'intérêt bien entendu de la communauté, et surtout par les subsides que cette communauté peut payer sans porter un coup mortel aux affaires et sans nuire à ce développement naturel auquel ont droit toutes les villes du monde.

Cela posé, l'estimation dont il s'agit n'est pas chose difficile. Nous n'avons qu'à passer nos dettes en revue, mettre de côté celles qui sont illégales, réduire fortement les dettes douteuses, et réduire aussi mais dans une proportion moindre, celles qui sont légitimes et qui ont été sanctionnées par le temps. A ce propos nous ne pouvons rien faire de mieux que d'engager le comité de la dette de ville à consulter le rapport consciencieux, fait sur l'ordre du juge Woods de la Cour de Circuit des Etats-Unis, par feu T. Wharton Collins, *master in chancery*, dans un procès célèbre où ces matières de détention été élucidées par deux membres éminents de notre barreau, le juge Campbell et M. Edward Bermudez. Tous les documents qu'ils ont produits en cour ont été imprimés, et ces messieurs s'empresseront, nous en avons la certitude, de les communiquer au comité, s'il le désire. Le comité trouvera dans ces documents toute l'histoire des dettes de la ville de la Nlle-Orléans, et il y puisera des lumières qui, sous le rapport légal, éclaireront cette affaire dans toute sa profondeur.

Le rapport de M. Collins dit carrément que dans le bilan de la ville, il y a au moins quinze millions de dettes illégales, et il les indique d'une manière précise. Ces dettes furent contractées en violation de la loi de 1852 qui était bon seulement une loi constitutionnelle, mais encore une loi constitutive de la ville, car c'est à cette époque que le gouvernement des municipalités séparées cessa pour faire place au gouvernement municipal et consolidé que nous avons eu depuis. Les dettes des municipalités furent consolidées sans et il fut expressément stipulé dans la loi qui opéra cette centralisation que la ville ne pourrait décréter de bons ni contracter de nouvelles dettes tant que la dette consolidée ne serait pas éteinte, à moins que le peuple ne fût appelé à voter directement pour approuver ou rejeter des mesures de ce genre. Cette loi maintenait intégre la dette de la ville jusqu'à l'invasion fédérale qui détruisit nos ressources et mit par conséquent le désordre dans nos finances. Cependant les intérêts des bons consolidés continuèrent à être payés jusqu'en 1874 où pour la première fois il y fut porté atteinte par la suppression du fonds d'amortissement. Une seconde atteinte, plus funeste que la première, leur fut portée par la loi des bons à prime qui essaya de les confondre avec les dettes illégales en les forçant à subir la conversion financière de cette époque. Les porteurs de ces bons s'y refusèrent et plusieurs décisions de Cour fédérale, de Cour de District de l'Etat et de la Cour Suprême des E.-U. ont affirmé la validité du contrat de 1852, ce qui à l'égard du moins de la dette consolidée de l'ancienne ville, met complètement à bas la loi de 1876 établissant les bons à prime.

Ces dettes sur lesquelles le peuple n'a pas voté sont donc clairement illégales et n'ont aucune valeur de droit. Le message du gouverneur Wiltz en fait la remarque, et c'est là une autorité que nous citerons avec raison, car M. Wiltz a été maire de la ville, avant d'être gouverneur de l'Etat, et s'il y a lui un homme qui connaisse à fond et qui puisse apprécier sainement la situation de nos affaires financières, c'est lui. Comme lui, nous insistons sur ce point particulier, et nous engageons le comité à ne pas perdre de vue qu'il y a quinze millions de dettes sur lesquelles le peuple n'a pas été consulté et sur lesquelles il n'a pas voté, bien que cela fût obligatoire en droit.

Faut-il en conclure que ces quinze millions doivent être radiés et annulés? Il n'y aurait certainement en cela que justice et application pure et simple du droit. Mais nous ne pousserons pas jusques là la logique légale et prenant en considération la bonne foi de quelques détenteurs innocents, nous croyons toutefois qu'il y en a peu, nous conseillerons seulement la réduction de ces dettes sur le pied de celles de l'Etat, mais sur un pied un peu agravé, car la plus grande partie des dettes de ville sont tout à la fois illégales et frauduleuses, tandis que celles de l'Etat ne péchaient pas par l'illégalité. Il n'y avait pas en effet de loi de 1852 contre l'Etat, ni de limite, et il était parfaitement libre d'accumuler émissions sur émissions sans consulter le peuple. Cette différence est grande et nous invitons le comité à en prendre note.

Et cependant, nonobstant la légalité des dettes d'Etat, le gouverneur Kellogg ne fit aucune difficulté pour les réduire de 40 pour 100 et la Convention pour les réduire de 25 pour 100 en sus, ce qui a fait deux réductions au lieu d'une, et en tout une réduction de 65 pour 100. Les dettes de l'Etat ont donc été converties sur le pied de 35 pour 100.

D'après cette mesure, les dettes de la ville, qui sont tout à la fois illégales et frauduleuses, valent bien 10 piastres de moins, et en les convertissant sur le pied de 25 pour 100, c'est les traiter généreusement et beaucoup mieux qu'elles ne méritent. Nous ne reculons pas devant le mot frauduleux quand il s'agit de ces dettes, car si les émissions de bons d'Etat ont servi à payer quelques travaux de levée, sans lesquels nos planteurs riverains n'auraient jamais pu reprendre leurs exploitations rurales, les émissions de bons de ville n'ont servi absolument qu'à la rainer. Si elles ont servi à autre chose, qu'on le prouve! Quant à nous, nous l'ignorons.

Voilà donc 15 millions de pertes sèches pour nous, et si, bien que nous ne les devions pas, nous offrons de les payer au taux de vingt-cinq cents à la piastre, ne sommes-nous pas très généreux et plus généreux même que notre état obéré ne semble le permettre? En ce qui concerne l'intérêt, ne pourrions-nous pas le régler aussi sur l'intérêt que paye l'Etat pour des dettes moins véreuses? 2 pour cent pendant 5 ans, 3 pour cent pendant 15 ans et 4 pour cent par la suite. Quant aux porteurs de bons consolidés, nous croyons que vu l'état désespéré de la situation, et nonobstant la respectabilité de leur créance, ils devraient s'estimer heureux de voir leurs bons acceptés par la ville sur le pied de 40 pour cent.

Sur ces bases et en ajoutant un million pour des intérêts arriérés, nous resterions grévés d'une dette de $3,750,000 pour les bons à prime, ou pour les bons de cette catégorie qui n'ont pas été convertis, et d'une dette de $2,800,000 pour les bons consolidés de 1852, y compris les intérêts qu'ils ne touchent plus depuis quatre ans; en tout une dette de $6,500,00 à peu de chose près. L'intérêt de ce capital à 3 pour 100 nous coûterait $130,000 pendant 5 ans, $195,000 pendant 15 ans et $260,000 par la suite. Nous ne croyons pas que la ville puisse servir un intérêt plus fort.

En conséquence les deux mills de taxe, suggérés par le gouverneur Wiltz pour le service annuel de la dette, seraient plus que suffisants pour les cinq premières années et suffiraient à peu près au service des quinze autres. Quant à l'intérêt de 4 pour cent pour les années suivantes, nous pensons qu'il serait plus facile de le servir que le premier, bien que doublé, car il faut supposer que dans 20 ans la ville aura progressé de manière à supporter ce fardeau sans gémir sous le poids.

On pourrait, comme l'a dit aussi le gouverneur dans son message qui doit être consulté avec soin par le comité comme une boussole indiquant la bonne voie, on pourrait, pour la dette, continuer à user du système de loterie imaginé en 1876, mais à la condition, selon nous, de supprimer les primes, avantage aléatoire que nous ne pouvons plus offrir aux détenteurs de bons; à la condition aussi de baisser considérablement l'intérêt cumulatif. Cette combinaison est possible, mais pour l'exposer convenablement il faudrait nous livrer à des calculs que nos travaux toujours pressés nous interdisent en ce moment. Nous nous bornons à indiquer ce moyen au comité dans le cas où quelques uns de ses membres voudraient prendre la peine de le présenter sous une forme pratique et en harmonie avec les ressources dont le gouvernement municipal pourrait disposer.

Il nous reste à expliquer comment il serait facile à ce gouvernement d'administrer la ville avec un assessement réduit, avec une taxe foncière réduite d'un tiers, et avec 2 pour cent à prendre sur les deux tiers restants pour le service de la dette. Les deux mills à prélever sur le budget des recettes pour l'intérêt annuel de cette dette, représentant une somme de $170,000, tous frais de recouvrement déduits. Pendant les cinq premières années, il resterait sur ce chapitre une somme de $40,000, l'intérêt se dépensant par $130,000 par an. Il s'agirait donc tout simplement de réaliser une économie de $120,000 ou de $150,000 sur les dépenses courantes de la municipalité. Or, qui dira que cela est impossible quand nous trouvons déjà dans le dernier budget fait en décembre et qui est à refaire, une économie de plus de $40,000 sur l'éclairage au gaz, et quand il est plus que certain que la nouvelle charte nous assurera une administration de $60,000 moins chère que celle d'aujourd'hui. Voilà déjà un bénéfice donné sûr de $100,000. On trouvera encore les $60,000 restants? Qui ne nous le jamais contre qu'en ne puisse les trouver sur les chapitres de la police, des écoles et des travaux publics. Avec quelques réductions presque insignifiantes sur le nombre des employés et sur leurs salaires, et avec une surveillance plus active dans l'exécution des travaux publics, le problème sera résolu. Quand la réforme sera accomplie, on sera tout étonné de voir que la police est tout aussi bonne que lorsqu'elle coûtait $800,000, que les écoles sont aussi florissantes que lorsqu'elles coûtaient $700,000, et que les travaux publics sont aussi bien exécutés que lorsqu'ils coûtaient $1,500,000 et $1,400,000 par an.

Nous engageons donc le comité à être ferme sur ces questions et à ne pas se laisser attendrir par les jérémiades municipales. S'il les écoute, et s'il s'apitoye sur les porteurs de bons, qui en réalité ne perdraient rien en comparaison de ce que la propriété a perdu et de ce qu'elle perd sans cesse, il ne fera rien, et l'œuvre de la Convention, accomplie pour l'Etat, sera manquée pour la ville qui a souffert dix fois plus que l'Etat depuis 10 ans et qui, certes, mérite autant de sollicitude et de sympathie.

La contestation de MM. Dupaty et Dugas.—Nous avons reçu du colonel James Lingan un exemplaire du bref présenté par lui à la Chambre des représentants en faveur de MM. Charles Dupaty et Claiborne Dugas, qui contestent les deux sièges de la paroisse Assomption à MM. Bulow et Gardiner, candidats républicains déclarés élus. Les violences et les fraudes commises dans l'élection nous paraissent affirmées pour annuler l'élection de MM. Bulow et Gardiner, et nous espérons que MM. Dupaty et Dugas seront admis aux sièges auxquels ils ont été élus par une majorité des votants *bonâ fide* de la paroisse.

Eau minérale naturelle de Roebuck fournie à la famille impériale d'Allemagne.

Vous gagnez
Quinze mills
piastres pour une
En gagnant
La
Prix de $30,000
Au tirage
prochain
de la
Loterie de l'Etat de la Louisiane.
Qui aura lieu le 10 Février.

M. Félix Régamey.—Nous avons eu le plaisir de recevoir la visite de M. Félix Régamey, artiste peintre et caricaturiste français, dont la réputation s'étend déjà dans les deux mondes. M. Régamey a, comme dessinateur, un merveilleux talent d'improvisation qui lui a fait obtenir de grands succès en France et aux Etats-Unis dans des séances fort intéressantes. Nous espérons qu'il aura bientôt occasion de donner devant le public de la Nouvelle-Orléans des échantillons de son talent.

Mystic Krewe of Comus.—Nous avons reçu de Comus une gracieuse invitation pour la réception qu'il doit donner le Mardi-Gras, 10 février, à l'Opéra. La carte d'invitation est accompagnée d'une lithographie coloriée représentant une légende poétique qui doit se rattacher au sujet que représentera cette année l'équipe de Comus.

Eau minérale naturelle de Roebuck fournie à Sa Hautesse Royale le grand-duc de Hesse Darmstadt.

ACADEMIE DE MUSIQUE.—Il paraît à peu près décidé que M. McCullough ne restera pas ici plus d'une semaine; ainsi nous recommanderons à ceux qui ne le connaissent pas de se presser d'aller à l'une de ses représentations, afin de pouvoir dire qu'ils ont vu un des plus grands acteurs de l'époque ou afin de n'être pas obligés d'avouer qu'ils ont négligé d'aller le voir, avec qui coûterait peut-être une blessure à leur amour-propre. Mais peut de gens se trouveraient ici dans cette situation pénible, attendu que si nous en jugeons par l'affluence du monde qui se porte à l'Académie, nous devons penser que tous les amis de l'art dramatique s'y donnent rendez-vous, quand ils voient le nom de McCullough sur l'affiche. Aujourd'hui, matinée avec "Houey moon and Conjugal lesson," et ce soir "Gladiator."

THEATRE ST-CHARLES.—Pour rien au monde, la foule ne délaisse le vieux Drury depuis que Macallister y accomplit ses toutes extraordinaires. On ne se contente pas même d'y aller une seule fois, on y va plusieurs fois de suite et l'on y applaudit toujours le magicien avec une ardeur nouvelle, car, comme nous l'avons déjà dit, il varie à l'infini ses exercices et ils sont tous plus surprenants les uns que les autres. Disons aussi que la source de ses beaux cadeaux ne tarit pas.

GRAND OPERA HOUSE. — La désopilante comédie intitulée "Champagne et Oysters a été redonnée hier soir devant un public beaucoup plus nombreux que celui de la veille. Quoique les honneurs de la soirée reviennent toujours à MM. Robson & Crane, et à ce dernier en particulier, nous devons néanmoins dire que tous les artistes se sont bien acquittés de leur rôle et qu'ils ont tous, dans la mesure de leurs moyens, contribué à amuser et bien faire rire le public.

Aujourd'hui en matinée, Champagne et Oysters, et le soir, reprise de la célèbre comédie de Shakespeare, intitulée Comedy of Errors et dans laquelle MM. Robson & Crane sont inimitables.

Carnival Quicksteps.—Sous ce titre M. Henri Wehrmann vient de publier une marche composée par M. J. M. Dunfield et dédiée à Sa Majesté, le Roi du Carnaval. C'est un morceau de circonstance.

Eau minérale naturelle de Roebuck mise en bouteilles aux Roebuck Springs, près Hamburg.

Le chemin favori est
Aujourd'hui
celui qui conduit
au
Bureau de la Loterie de la Louisiane.
Pour
Acheter un billet
De tirage à numéro simple
Qui doit avoir lieu
Le 10 février.

Quincaillerie pour habitations.—La maison B. J. West, 115 & 121 rue Magazine renferme le stock le plus complet qui soit en ville d'instruments aratoires pour habitations, de machines, wagons, charrettes, harnais, etc. L'on nous que nous publions ailleurs, mérite de fixer l'attention des planteurs. Ils peuvent se procurer chez M. B. J. West, à très bas prix, tout ce dont ils ont besoin pour l'exploitation de leurs terres.

"Roebuck," Essayez-le.

Charbon à 60 cents le baril.—MM. W. G. Coyle & Co., 22 Carondelet, livrent aujourd'hui dans toutes les parties de la ville leur charbon Pittsburg, qualité supérieure, à raison de 60 cents le baril. Voir l'annonce.

Graines potagères et autres.—Les habitants et les horticulteurs trouvent avec raison à la fréderic et à la bonne qualité des graines potagères de beaux bons expérimentés de Hallen. Celles qu'on en trouve chez M. Virgin, quand du premier choix et irréprochables sous tous les rapports. Au No 96 rue Gravier, on sait d'avance qu'on ne sera pas trompé sur la qualité et que l'on peut acheter les yeux fermés. Nous recommandons ces magasins aux planteurs ainsi qu'aux propriétaires des potitis ménages qui environnent la ville.

Eau minérale naturelle de Roebuck fournie à la famille royale d'Angleterre.

Décédée, hier, à 4 heures P. M., à l'âge de 22 ans, Mme LEON JAMBEAU, née BERNEDIN EMMA BERE. Les amis et connaissances, ainsi que ceux des deux familles, sont invités à assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à 4 heures P. M. Le convoi partira de sa dernière résidence, rue Marais, entre Esplanade et Bellerose.

Décédée, hier, à 4 1/2 heures, Mme ADELE AGUILARD, épouse de M. Aguilard, à la Nlle-Orléans. Les amis et connaissances sont prévenus qu'ils sont invités à l'enterrement qui aura lieu à 4 heures précises. Le corps est exposé rue Villeré, entre Hospitalier et St. Philippe.

Se le port de ce feuille.

Avis aux Négociants.

A TANT obtenu le droit d'auteur par les Etats-Unis, j'avais deux périodiques (Journal) sur trois différents modèles de livres intitulés "Day Book Journal et un quatrième enseignant la méthode qu'il doit être tenu, dont le système est très simple et clair, en sont en dépouiller des livres suivants, même du Cash Book; ces trois dépêches ne rendre immédiatement compte de la situation de ses affaires, de plus, on trouve une balance continuelle depuis le commencement des affaires jusqu'à la balance générale et réservée des livres en bon jusqu'à la liquidation et clôture. Je suis prêt à fournir ces livres à un prix très modéré, de trois cents pages à mille. Les personnes ayant des livres en usage pourront transférer avec beaucoup de facilité dans le nouveau Day Book Journal, par le moyen du dernier Trial balance. Dans le cas où l'on se trouverait embarrassé pour l'ouverture du dit livre, je m'engage à le faire gratis.

JOSE BARNES,
4 fév—6t No 31 Poydras Street.

QUINCAILLERIE
POUR
HABITATIONS.

Toute espèce d'instruments et outils aratoires perfectionnés,—derniers modèles.

MACHINES, WAGONS, Charrettes, Harnais, etc.
A BAS PRIX.
4 fév—2 f. B. J. WEST, 115 à 121 Magazine.

Guzoline de toutes qualités, et Benzine.

NOUS annonçons à nos clients et aux autres marchands que, par suite de l'ordonnance récente introduite dans la distillation, nous nous produisons un article supérieur à tous ceux qui se vendent en ce moment ici ou ailleurs

Septoline and Safety Oil Company,
4janv—3f 15 Dauphine.

Semences de Maïs.

EN magasin et à vendre, en quantité au gré des acheteurs, les variétés suivantes de maïs pour planter

Bleut's Prolific, à 4 à 5 épis par tige
Lowell's Peabody (du nord) en bonne terre produit de 40 à 60 boisseaux par acre.
Adam's Early, le meilleur maïs précoce qui est connu pour la culture en plein champ.

E. F. VIRGIN, Agent,
Magasin de graines, rue Gravier.

Graines de Millet Allemand.

EN magasin et à vendre, le GRAIN DE MILLET ALLEMAND, si bien connu, qui produit à l'arpent plus de foin et de meilleure qualité que toute autre espèce connue. C'est le meilleur foin que l'on puisse semer dans le Sud pendant le printemps et l'été.

E. F. VIRGIN, Agent,
Magasin de graines, 96 rue Gravier.

Graines. Graines.

EN magasin, un assortiment complet de graines de fleurs et de semences différentes pour ferme, comprenant trèfle blanc, rouge et alfalfa, gazon pour verger, herbes à pâturage et blé germe. Aussi, semences de tabac de la Havane, de la Virginie et du Connecticut. Graines potagères de toute espèce, en toilles qualités qu'on le voudra. Les commandes envoyées par la poste seront remplies avec soin et avec la plus grande promptitude.

E. F. VIRGIN, Agent,
Magasin de graines, 96 Gravier.

On demande

UNE domestique pour faire la cuisine et le ménage. S'adresser No 229 Decatur, escalier du Hôpital. 4 fév—2f

La célèbre Madame Léonce,

ETANT de retour de France déjà bien connue à la Nouvelle-Orléans comme clairvoyante, a l'honneur d'annoncer à ses nombreuses clientèle qu'elle continue à dire le Passé, le Présent et l'Avenir. Plus de mariages manqués. Plus de troubles dans les ménages, affaires litigieuses, etc. Venez vous être heureux! Venez-vous des numéros gagnants ..... Venez ..... Venez ..... Venez.

RUE St. PIERRE 221.
Entre Bourgogne et Dauphine.
Ecrire franco. Boîte No ——. Post Office.
4fév—1m

Société de Bienfaisance des Bouchers de la Nouvelle-Orléans.—Les officiers et membres de cette société sont convoqués pour assister à la Séance Générale Trimestrielle qui aura lieu JEUDI, 5 février, à la salle des réunions, à 6 1/2 heures P. M. précises.

Par ordre du Président,
E. MOURET Secrétaire. W. MAYLIE. 2 fév 3f

Bureaux de la Nouvelle Orléans Butchers' Mide and Tallow Co., 5 Nouvelle Patera—Nlle-Orléans, 2 février 1880.—L'élection annuelle de Directeurs pour cette compagnie aura lieu JEUDI PROCHAIN, 5 février, de midi à 3 heures de l'après-midi.

L. LAVEDAN, Président.
J. P. ROUDS, Secrétaire. 2 fév. 3f

CHARBON! CHARBON!

A soixante (60) cts le baril.

COAL Le meilleur CHARBON PITTSBURG livré aux familles à raison de 60 cts le baril, plein poids, par

W. G. COYLE & CO.,

Bureaux: 22 rue Carondelet.
4 fév—3f

A. Emile SCHEIDECKER,
Constructeur-Mécanicien.
75 rue d'Orléans.
NOUVELLE-ORLEANS.

Constructeur de Machines à vapeur, Moteurs hydrauliques, Manèges.
Installations d'Usines, Sucreries, Brasseries, Imprimeries.
Réparations et installations de machines en tous genres. 3 fév—5f V—1anO

LAC! LAC!
L'Hôtel du Fort Espagnol,

situé à l'extrémité du Chemin de Fer du Lac et du Fort Espagnol, est ouvert pour la saison sous la direction de

M. Louis A. Trapet.

CET établissement vient d'être complètement restauré et rien n'y a été négligé pour ajouter au confort des hôtes. La table sera invariablement garnie de tout ce que le marché offre de plus délicat, et le service sera fait par des garçons polis et experts.

Les vins sont tous de premier choix et importés expressément pour l'Hôtel.

Le propriétaire n'ayant rien négligé pour satisfaire le public, et ayant en même temps considérablement réduit ses prix, compte sur la continuation du patronage qui lui a été si libéralement accordé jusqu'à présent.

VINCENT MICAS,
1er fév. 1mDMoV Propriétaire.

LIBRAIRIE FRANÇAISE.
HÉBERT & Cie.,
H. BILLARD,
SUCCESSEUR.

PAPIERS PEINTS.

ARTICLES pour BUREAUX.

LIVRES D'ECOLES FRANÇAIS. AMERICAINS.

Articles pour Dessin.

Fournitures pour Ecoles.

Agence Générale de tous les Journaux Français.

Abonnement à la Lecture.

GRANDE REDUCTION DE PRIX.
4 janv—

AXMINSTER, MOQUETTES, BRUSSELS, INGRAINS.

Le plus grand assortiment, les plus nouveaux genres et des plus bas prix de tous le dépt.

A. Brousseau's Son,
27.....RUE DE CHARTRES.....29
Nouveau stock.

De Stores pour fenêtres.
ARTICLES POUR MEUBLES.
Rideaux de chaises et de lampes.
Stores vénitiens de toutes dimensions.
Tentes, Tapis, Nattes en paille, etc.
28 nov—

Licences de ville pour 1880.

Département des Finances.
Hôtel de ville,
Nouvelle Orléans, 2 février 1880.

LES dispositions de l'Ordonnance No. 6,926 sont étendues de manière à comprendre le 20 février courant. Les personnes devant des bonnes peuvent payer dix pour cent en scrip de ville de 1876, 1877 et 1878, et quatre-vingt-dix pour cent en argent.

Après le 20 courant, insertion 74 de l'ordonnance 6,953 sera mise en vigueur contre les personnes qui auront violé la loi.

ALF. S. ISAACSON,
2 fév—2f Administrateur des Finances.

SIROP PECTORAL
AUX BOURGEONS DE SAPIN
de R. SCHMIDT, Pharmacien.

Enseignure Hampeste et Mayon.

Les Bourgeons de Sapin doivent leurs propriétés bénéfiques et pectorales à une substance résineuse-balsamique, dont ils sont imprégnés. Dans le nord de l'Europe c'est un médicament très usité, et qui a toujours donné des résultats remarquablement satisfaisants, dans le traitement des maladies des voies respiratoires.

Le Sirop Pectoral aux Bourgeons de Sapin est un remède agréable et efficace contre les rhumes, catarrhes, asthmes, coqueluches, enrouement et toutes les affections—aiguës ou chroniques—de la gorge et des poumons

Prix de la bouteille ..... 75 cts
A vendre dans les principales pharmacies.
I. L. LYONS, agent pour le gros.
1er fév—3 m.

Couvre Bouteilles en paille.
Reçu 20,000

COUVRE-Bouteilles élastiques de Gleason. Constamment en magasin et à vendre par D. R. MORPHY & SON, Seuls agents, 108 et 110 rue des Magasins.
3 fév.—3f

TRAINS DU LAC.

Bureau de la Compagnie des Chemins de Fer de Ville.
Nlle Orléans, 1er février 1880.

A DATER D'AUJOURD'HUI jusqu'à nouvel ordre les trains pour le Nouveau Lac partiront à toutes les heures de la rue du Canal, de 10 heures du matin à 6 heures du soir.

Le dernier train partira du Lac à 7 heures du soir.

Prix du passage, aller et retour, 15 Cents.
1fév—15f C. C. LEWIS, Secrétaire.

STAUFFER, MACREADY & Co.
71 Canal et 12, 15, 17, 19, 21 et 23 Bienville.

Importateurs et marchands de

QUINCAILLERIE

Coutellerie, Etoffes, Fer, Cordes, Peintures, Huiles, Chaînes Fléches, Colliers en bois, Mèches, Selles, Mouse, etc.

Grand assortiment de

Charrues pour Cannes et Coton, de

Jno. H. Mott,
H. F. Avery,
Mott & Spear's Ball,

Et d'autres fabriques.

Aussi—Faulx, Faulx et Cordes de couches (Stubble Diggers and Shovels), potentes de Vanphal & Malleus et Scoist.

1er fév—2 mois pp

RAOUL J. SPEAR. PLACIDE J. SPEAR JR.

SPEAR Frères,
No 64, rue Bienville, près Royale.

MARCHANDS DE MEUBLES nouveaux et d'occasion, Miroirs, Pendules, Plaques et tout genre d'articles. Les plus hauts prix du marché sont payés pour toutes sortes de meubles.
1er fév—1mois.

Aux planteurs riziers.

A VENDRE sur l'habitation "Alliance", à 32 milles en-dessous de la ville, 4 à 5 poires de beaux bœufs de tire.

S'adresser sur les lieux ou à

J. M. VILLAVASO,
1er fév—3f Bureau E. Galtier Court.

A vendre.

LA PHARMACIE située au coin des rues Chartres et St Philippe.

Pour les conditions, s'adresser au No 114 rue Bourbon.
1er fév—3f

On demande

UNE bonne gardienne blanche ou de couleur, qui prendra soin d'un bébé. On préférera la seule bien recommandée. S'adresser au coin des rues Prytanée et Pleasant.
1er fév.—2f

Avis aux Libraires et Marchands de Journaux.

L'INTERNATIONAL NEWS COMPANY (succédée à "The Wilmer & Roger's Company"), 31 Beekman street, New York, importe: Journaux et livres français, allemands, anglais, et en général toutes les publications étrangères. S'adresser comme ci-dessus pour les catalogues et le Rate des prix. 31janv—7f

SEMENCE DE RIZ
3,000 SACS.

De la Caroline et de Honduras.
A vendre par
KERST & CO.,
28 janv..15f 109 et 111 rue Julia.

A. CASSARD, Courtier,
No 10 rue St-Charles,

Paye les TAXES DE VILLE et d'ETAT sans que les LICENCES à un occupite bitiendi
28janv—1m

Chaussures.

ATTENTION.
M. ANDRIEU & Co.,
No 51 Royale, coin Bienville.
FABRIQUE DE BOTTES ET DE CHAUSSURES DE TOUS GENRES.

BOTTES et souliers en tous genres faits sur des meilleurs matériaux et par des ouvriers de première classe à des prix plus réduits que pas tout ailleurs en ville. Chaussures de toutes qualités pour dames, messieurs, jeunes gens et enfants. Réparations à cent centimes sont constamment exécutées dans les ateliers.

7 fév. 3f—1 an 7 4 d

POINTCHARTRAIN CHEAP STORE.

J. A. LACROIX,
Coin Française et Victoire.

CHAUSSURES DE TOUTES QUALITES POUR DAMES, MESSIEURS, DEMOISELLES ET ENFANTS.

Toujours en magasin, un assortiment complet de chaussures de qualité supérieure à des prix défiant la concurrence.

Venez examiner mon stock avant d'acheter ailleurs.

MA DEVISE est: "Ventes rapides et Bénéfices modérés."
1janv—1 an

Chauffage à bon marché.
REDUCTION DANS LE PRIX DU COKE.

Bureau de la Compagnie du Gaz de la N.-O.
Nouvelle-Orléans, les Bruyères 1880.

A PARTIR DE LUNDI, 2 février, le prix du Coke sera réduit à 50 cents le baril, livré à domicile.

1 fév—1m V. VALLERY, Secrétaire.

PERDU.

DIMANCHE, vers six heures de l'après-midi, rue Dauphine, entre Dauphine et Burgundy, un chien noir tacheté blanc; le ramener à deux étrangers sur les lieux et à 17 moins de bagatelles. Une récompense libérale sera donnée à celui qui les ramènera à l'adresse ci-dessus mentionnée. HENRY LAFEIR.
1fév—3f

A Vendre.

Un excellent cheval rentrayeur, sous tous les rapports et parfaitement sûr. Aussi quelque service d'une famille. Prix, 125 de la main. 1er fév—3f

PHARMACIE
DU MARCHÉ FRANÇAIS,
200, RUE DECATUR,
PRES URSULINES.
P. A. BERTRAND, Pharmacien.

CETTE pharmacie, qui vient d'être ouverte, renferme un assortiment complet de Médicaments frais et choisis avec soin, de Produits chimiques, de Parfumerie, de Remèdes patentés, etc.

Les drogues de MM. les Médecins seront remplies, de jour et de nuit, avec une scrupuleuse attention. Soins à médicaments pour novices. Prix très raisonnables.

On parle anglais, français, italien, espagnol et allemand.

LE DR F. FORMENTO
Peut être consulté à son cabinet, au dessus de la "Pharmacie du Marché Français", de 7 à 9 h. du matin, et de 4 à 6 h. de l'après-midi. Consultations gratuites pour les pauvres.
1janv—1m

Chemin de fer de la Nlle-Orléans, du Fort Espagnol et du Lac.

A PARTIR DU 1er Février 1880, les trains partiront du dépôt, coin Canal et Bienville, à 6:30, 9, 11, 12, 1, 3, 5, 4 et 6.

T. S. WILLIAMS,
30 janv—1m Surintendant.

Francis T. Nicholls,
AVOCAT,
15.....RUE CARONDELET,.....15
Nouvelle Orléans.
25 jan—15f.

CHAMPAGNE

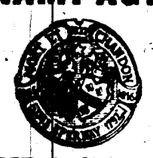

MOET & CHANDON,
EPERNAY.

BILLETT MOUSEUX supérieur.
CRÉMANT DE V. blanc.
GRAND CRÉMANT IMPÉRIAL.

Agents pour les Etats du Sud,
BASSETTI & XIQUES,
67 & 69 Rue Decatur.
28janv—1m

CHAMPAGNE.

Dry and Standard Type
Par sale by
A. BOCHEREAU & Co.,
16 and 18 St-Louis street.
10 janvier—1m

Annonce Spéciale
—DU—
MAGASIN POPULAIRE
"One Price Clothing Store,"

Nos 195, 197 et 199 rue Vieille-Levée, coin Ste-Anne.

Notre stock de Vêtements d'Automne et d'Hiver est complet maintenant, et je l'offre aux prix les plus réduits que l'on puisse offrir en ville. Je confectionne toutes mes marchandises, et en cette quelques prix pour le même:

Vêtements à	$5	valant	$8
" "	6	"	9 50
" "	7 50	"	11 50
" "	9	"	12
" "	10	"	14 50

PANTALONS de $1 à $6.

Je viens d'ouvrir un nouveau Département d'Habillements de fantaisie pour JEUNES GENS et GARÇONS, et d'articles de toilette pour hommes; De Chapeaux de tous genres, Aussi qu'un stock complet de MALLES, VALISES DE VOYAGE, Aux plus bas prix du marché.

Maintenant prêts à subir un examen: 50 différentes qualités d'Habillements d'hiver. 60 différentes qualités Pardessus d'automne et d'hiver de $3 à $25.

Nous n'avons pas pour le valeur d'un dollar en magasin de vieux stock de vêtements d'hiver. Il faut tout vendre à la campagne. Ne vous laissez pas tromper en croyant de payer de toute prix moitié venus me voir.

Toutes les

MICHEL LION,
195, 197 et 199 rue Vieille-Levée, coin Ste-Anne,
VIS-A-VIS LE MARCHE FRANÇAIS.
Le plus grand magasin de la Nouvelle-Orléans. 6 déc—3m

AVIS.

LE DR L. BERRI